



**REGLEMENT
MEILLEUR
JOUEUR
R1 VITO, R2, R3 &
REG. FEMININE
SIAPOC,
LONG HORN
FUTSAL BY LGF,
FUTSAL FÉMININ
& ESPOIRS (U15,
U17, U19, U16
FÉMININES)**

2024

PREAMBULE

La Ligue Guadeloupéenne de Football qui compte plus de 13000 licenciés est la plus importante Ligue du territoire. C'est la discipline la plus pratiquée avec des rêves de réussite au plus haut niveau national mais également régional.

Conformément à son objet social, la ligue guadeloupéenne de football « assure la gestion du football sur son territoire », et doit plus particulièrement s'assurer « d'organiser, de développer et de contrôler (...) la pratique du football, sous toutes ses formes (...) ».

Dans le cadre de cette organisation, la Ligue Guadeloupéenne de Football doit également « délivrer les titres régionaux » pour les équipes qui brillent dans les divers championnats mais également pour les joueurs qui se sont distingués lors de la saison.

A ce titre, la Ligue a mis en place le dispositif de vote des meilleurs joueurs/ joueuses par championnat dont elle a gestion sur son territoire.

Le présent règlement a pour objet de définir les modalités de vote et de remise du trophée.

ARTICLE 1 CADRE GENERAL

La Ligue Guadeloupéenne de Football organise chaque année des épreuves officielles de nature et de niveaux différents, ouvertes à toutes les associations qui lui sont affiliées.

A ce titre, la Ligue organise annuellement, « Le Trophée meilleur joueur / joueuse », à destination de ses licenciés affiliés à ses différentes structures.

Le présent règlement définit les conditions dans lesquelles la Ligue organise l'élection des meilleurs joueurs et joueuses des différents championnats dont elle assure la gestion sur le territoire.

ARTICLE 2 LES PARTICIPANTS AU TROPHEE MEILLEUR JOUEUR(EUSE)

2.1 Championnats seniors

Seront décernés 6 trophées pour chaque meilleur joueur / joueuse des 6 divisions suivantes seniors :

- Meilleur joueur de la Régionale 1 VITO
- Meilleur joueur de la Régionale 2
- Meilleur joueur de la Régionale 3
- Meilleure joueuse de la Régionale Féminine SIAPOC
- Meilleur joueur Long Horn Futsal By LGF
- Meilleure joueuse Futsal Féminin

2.2 Championnats jeunes

Seront décernés 4 trophées pour chaque meilleur joueur / joueuse des catégories jeunes :

- U19
- U17
- U15
- U16 FÉMININES

A noter que pour les catégories U19, U17 et U15, les votes ne concerneront que les play-offs.

ARTICLE 3 MODALITES DE VOTES

3.1 LES VOTANTS

✓ **Les entraîneurs des équipes**

Chaque club par division fera voter son éducateur, toutefois ce dernier n'aura pas la possibilité de voter pour un joueur ou une joueuse de son effectif.

✓ **Les capitaines d'équipe**

Chaque club par division fera voter son capitaine d'équipe, toutefois ce dernier n'aura pas la possibilité de voter pour un joueur ou une joueuse de son effectif.

✓ **La presse locale et régionale**

Les journalistes prenant part aux votes seront déterminés par la Ligue Guadeloupéenne de Football.

Les medias ne prennent part qu'aux votes concernant le championnat Régionale 1 - VITO.

3.2 SUPPORT DE VOTE

Les votes se dérouleront sur les dates et par le canal fixés par la LGF.

La Ligue Guadeloupéenne de Football transmettra à chaque club et membre de la presse locale et régionale par courrier électronique les modalités de vote.

Les votes enregistrés après la date définie par la Ligue Guadeloupéenne de Football ne seront pas pris en compte.

3.3 PONDERATION DES VOTES

Le poids de chaque collègue diffère par championnat, les résultats des votes sont déterminés comme suit :

➤ **Régionale 1 VITO :**

- Entraîneurs : 50 %

- Capitaines : 30%
- Presse locale et régionale : 20 %
- **Les autres championnats (R2, R3, Régionale Féminine Siapoc, Long Horn Futsal hommes, Futsal Féminin, U19, U17, U15, U16 féminines) :**
 - Entraîneurs : 60%
 - Capitaines : 40 %

ARTICLE 4 LES DISPOSITIFS

Les lauréats recevront de la part de la Ligue un trophée à l'issue de la saison.

ARTICLE 5 L'ANNONCE DES RESULTATS

Les votes seront comptabilisés par les services de la Ligue Guadeloupéenne de Football.

La révélation des lauréats se fera via le site de la Ligue Guadeloupéenne de Football.

ARTICLE 6 LA REMISE DES RECOMPENSES

Les trophées et les récompenses seront remis aux lauréats durant une cérémonie dont les modalités seront déterminées par la Ligue Guadeloupéenne de Football.